

Ouvaton

Coopérative SA à directoire et conseil de surveillance
à capital variable

Siège Social 16 bis rue d'Odessa 75014 PARIS

R.C.S. Paris 438 168 718

LETTRE DE CONVOCATION DES SOCIETAIRES

Aux sociétaires de la Coopérative

Fait à Guidel, le 11/05/2011

Convocation par courrier électronique

Cher Coopérateur/Chère Coopératrice,

Nous avons le plaisir de vous indiquer que les coopérateurs de la société OUVATON sont convoqués en assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire le 25/05/2011 à 21h à Locmaria Guidel (*), afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée délibérant comme Assemblée Générale Extraordinaire :

- Modifications des articles 15 et 18 des statuts
- Pouvoirs pour formalités.

Assemblée délibérant comme Assemblée Générale Ordinaire :

- Présentation du rapport moral et financier par le Président du Directoire
- Présentation du rapport du Conseil de Surveillance
- Approbation des comptes
- Affectation du résultat
- Quitus au Directoire et Conseil de Surveillance pour ledit exercice
- Election des membres du Conseil de Surveillance
- Questions diverses
- Pouvoirs pour formalités.

Nous vous rappelons que le droit de participer à l'assemblée est subordonné à l'inscription de ces titres sur le registre des parts sociales de la coopérative au jour de l'assemblée, et que celles-ci doivent être intégralement libérées.

Nous vous invitons à vous rendre sur <https://ouvadmin.ouvaton.coop/AG/> pour imprimer la fiche de contrôle ou obtenir le bulletin de vote par correspondance ou le formulaire de vote par procuration. Ces formulaires devront parvenir à la coopérative au plus tard la veille de la date de l'assemblée.

() Dans l'hypothèse où le quorum ne serait pas atteint suite à cette 1ère convocation, une deuxième assemblée serait convoquée le jeudi 2 juin 2011, de 14h à 16h30, à Paris 18ème arrondissement, (Association Championnet, 14-16, rue Georgette Agutte 75018 Paris)*

Cordialement,

Le Président du Directoire

